

**PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 26 JUIN 2019 – 9H30
MALAKOFF MEDERIC HUMANIS, 21 RUE LAFFITTE, 75009 PARIS**

Le 26 juin 2019, à 9h30, les adhérents de la FEDERATION EBEN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans les locaux de Malakoff Médéric Humanis, 21 rue Laffitte, 75009 PARIS, sur convocation du Président.

Le Président constate que 39 personnes sont présentes et 12 personnes représentées soit un nombre total de 51 voix.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Loïc MIGNOTTE, Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport moral ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le texte des projets des résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents ont été adressés et tenus à disposition au siège social.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral de l'exercice 2018
3. Rapport financier de l'exercice 2018 par le Trésorier
3. Rapport du Commissaire aux Comptes
4. Approbation des comptes de l'exercice 2018 et affectation du résultat
5. Quitus au Conseil d'Administration et au Trésorier pour leur gestion
6. Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction
7. Orientations stratégiques
- 8 « Gestion du stress du manager Vs le monde du sport de haut niveau », Atid Consulting
9. « Fragmentations du et au travail », Jean-Denis GARO, Mitel
10. Le DPO mutualisé, Eric BARBRY, cabinet Racine
11. Questions diverses

Rapport moral de l'exercice 2018

Le Président donne lecture du rapport moral.

Rapport financier de l'exercice 2018

Le Président donne lecture du rapport financier pour l'exercice 2017.

1^{ère} résolution

Conformément aux dispositions du § 15.3 de l'article 15 des statuts, et après avoir entendu la lecture du rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et la lecture du rapport moral,

l'Assemblée Générale :

- **approuve l'action du Conseil d'Administration et lui donne quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice 2018,**
- **approuve les comptes de l'exercice clos, tels qu'ils ressortent des documents présentés, et donne quitus au bureau de sa gestion pour l'exercice 2018.**

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2018 au poste « Report à Nouveau ».

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rapport du Commissaire aux Comptes

COFIREC qui assure la mission de commissaire aux comptes étant excusé, le Président MIGNOTTE donne lecture du rapport du cabinet qui certifie sans réserve que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisation à la fin de cet exercice. De même, le cabinet n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président, le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Président rappelle ensuite que la Fédération avait fait en 2011 l'acquisition de locaux à usage mixte à Levallois ainsi que Boulevard Berthier dans le 17^{ème} arrondissement. Ces biens avaient été mis en location. Or, notre commissaire aux comptes avait attiré notre attention sur le fait que la location immobilière ne fait pas partie de l'objet de la Fédération et qu'il était préférable de vendre ces biens. Le 26 octobre 2016, les membres de la Fédération réunis en Assemblée Générale Extraordinaire avaient approuvé à l'unanimité le projet de cession de l'actif immobilier autre que le siège de la Fédération. Lors de la réunion de Bureau du 8 mars 2018, André VIDAL, alors Président de la Fédération, avait demandé aux membres du Bureau s'ils acceptaient que son fils se porte acquéreur de ces biens (sans conditions suspensives). Ces derniers avaient accepté à l'unanimité, à condition que la valorisation des biens soit déterminée par un expert immobilier agréé et non par une agence, qu'il n'y ait aucune négociation sur le prix ainsi défini et que la vente ne soit pas traitée par André VIDAL mais par le futur Président qui devait être élu en juin 2018.

Loïc MIGNOTTE donne alors lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées :

« Le bien en copropriété situé à Levallois-Perret (912), 5 bis rue Louise Michel et rue Vergnaud – lots 17 et 40 a été vendu le 23 novembre 2018 pour un prix de 446 000 € à la SCI GVLOUISEMICHEL92 représentée par Madame Françoise VIDAL associées gérante de ladite SCI.

Le bien en copropriété situé à Paris (75017), 93 boulevard Berthier – lots 1 et 28 a été vendu le 22 novembre 2018 pour un prix de 310 000 € à Monsieur Guillaume VIDAL.

Le bien en copropriété situé à Paris (75017), 93 boulevard Berthier – lots 2-3 et 25 a été vendu le 22 novembre 2018 pour un prix de 330 000 € à Monsieur Alexandre VIDAL. »

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 612-5 du Code du commerce, approuve ces conventions et les termes dudit rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Les résultats de l'enquête de satisfaction

Delphine CUYNET rappelle que la fédération a obtenu la certification QUALI'OP en 2013. Il s'agit d'une certification de services spécifiques aux organisations professionnelles.

Dans le cadre de cette démarche qualité, nous devons mesurer chaque année la satisfaction de nos adhérents, c'est la raison pour laquelle un questionnaire de satisfaction est administré chaque année à l'ensemble des adhérents. Voici les résultats de l'enquête 2019 (portant sur l'année 2018) :

Items	Taux de satisfaction	Taux de satisfaction
	2017	2018
La Fédération est efficace ou très efficace	97%	96%
Les actions d'influence	97%	95%
La veille juridique et affaires sociales	96%	92%
Les affaires techniques	94%	96%
Réactivité des réponses aux questions	95%	95%
Qualité des réponses aux questions	95%	95%
Paritarisme et négociations convention collective	91%	94%
Les événements	93%	97%

Le taux de satisfaction concernant les actions de promotion, de défense et de représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics (actions d'influence) a baissé de 2 points. De même, nous perdons 4 points à l'item « veille juridique et affaires sociales ». On relève en revanche, des augmentations :

- de 3 points concernant les négociations paritaires et
- de 4 points pour les événements.

Les points forts cités par les adhérents sont l'écoute, la disponibilité, la réactivité et la proximité avec les adhérents. L'opportunité d'échanger avec les acteurs du marché et d'avoir une vision sur les évolutions métiers est un point fort qui a, lui aussi, été relevé plusieurs fois.

En termes de communication :

Items	Taux de satisfaction	Taux de satisfaction
	2017	2018
Site internet	95%	94%
Trait d'Union	96%	97%
Revue de presse mensuelle	96%	Sans objet
Newsletters ponctuelles	95%	Sans objet
Qualité de l'accueil téléphonique	99%	100%
Qualité de l'accueil physique	99%	100%
Réseaux sociaux	Sans objet	89%
Appli MARIE	Sans objet	90%

La revue de presse ainsi que les newsletters ponctuelles ont cessé d'être diffusées. En revanche, deux autres outils de communication intègrent le questionnaire : la communication via les réseaux sociaux et le serious game MARIE. Globalement, les chiffres restent stables.

Toujours dans le cadre de la démarche QUALI'OP, nous surveillons chaque année des indicateurs :

Les indicateurs des actions d'influence :

Indicateurs	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Nombre de réunions internes	30	32	36	23
Nombre de réunions externes	208	203	217	234
Résultat de l'enquête de satisfaction : Défense, promotion et représentation des entreprises du Bureau et du Numérique auprès des pouvoirs publics	90% d'adhérents satisfaits ou très satisfaits	93% d'adhérents satisfaits ou très satisfaits	97% d'adhérents satisfaits ou très satisfaits	95% d'adhérents satisfaits ou très satisfaits

Le nombre de réunions externes a augmenté. On constate en revanche une baisse du nombre de réunions internes, ce qui est sans doute dû au regroupement des commissions IT et Télécoms.

La satisfaction des adhérents, quant au poids d'EBEN auprès des pouvoirs publics a diminué de 2 points.

Les indicateurs des actions de communication externe :

Indicateurs	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Nombre de retours presse	47	32	47	49
Résultat de l'enquête de satisfaction adhérents concernant les événements métiers organisés	89% d'adhérents satisfaits ou tout à fait satisfaits	87% d'adhérents satisfaits ou tout à fait satisfaits	93% d'adhérents satisfaits ou tout à fait satisfaits	97% d'adhérents satisfaits ou tout à fait satisfaits
Nombre de connexions sur le site EBEN	92 910 visites 548 250 pages vues	103 883 visites 478 574 pages vues	77 657 Visites 243 186 pages vues	43 857 visites 162 286 pages vues

Les indicateurs concernant l'audience sur les réseaux sociaux :

Indicateurs	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Abonnés Facebook	147	192	310
Abonnés LinkedIn	130	255	450
Abonnés Twitter	302	385	467

Le nombre de retours presse reste stable.

Le niveau de satisfaction concernant les événements métiers a augmenté de 4 points.

Si l'audience sur les 3 réseaux sociaux utilisés a significativement augmenté (+61% pour Facebook, +76% pour LinkedIn, +21% pour Twitter) en revanche, on constate une nette diminution de la fréquentation du site internet. Delphine CUYNET précise que cette baisse de fréquentation peut en partie s'expliquer par l'abandon du dispositif Google Ad Grants. Nous avons certes moins de visiteurs mais ces visites sont plus qualifiées.

Orientations stratégiques

Le Président explique que les associations professionnelles doivent faire face à de nombreuses mutations. L'Etat a engagé un mouvement de restructuration des branches professionnelles en 2014, avec pour objectif de passer de 700 à 200 branches en 2019. Ce processus s'est accéléré puisque le gouvernement annonce aujourd'hui un objectif de 50 à 100 branches. Aussi, nous devons aider les métiers que nous représentons à anticiper leur propre mutation, et en particulier aider les métiers dont l'avenir est incertain à régénérer de la valeur dans leurs produits ou services. Enfin, nous devons veiller à re packager notre offre de services à destination des adhérents en renforçant la valeur ajoutée perçue par ceux-ci.

Nous travaillons sur ces différents sujets avec OP BOOSTER, cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans les organisations professionnelles.

De même, comme nous avons encore pu le constater dans l'enquête de satisfaction, le recrutement et la formation sont des sujets toujours plus prégnants. Pour répondre à cette problématique, nous avons réussi à mobiliser des fonds auprès de l'OPCOMMERCE pour mettre en place un dispositif de formation :

Maxime MARION indique que la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018 transforme considérablement le monde de la formation :

- fin des OPCA et création des OPCO (logique de concentration)
- monétisation du CPF
- recentrage sur l'alternance
- fin de l'accompagnement financier des entreprises de plus de 50 salariés.

Dans le cadre de cette réforme, EBEN a logiquement fait le choix d'un rattachement à l'OPCOMMERCE, opérateur de compétences pour les branches du commerce. Les entreprises de la reprographie sont de fait également rattachées à l'OPCOMMERCE ?

Sous la coordination du CDCF (Conseil du Commerce de France), EBEN participe aux prises de décision au sein de l'OPCO et siège au Conseil d'Administration.

Les fonds disponibles à destination des entreprises sont de plus en plus limités. Afin de favoriser le départ en formation dans les TPE et PME, EBEN a mobilisé des fonds de l'OPCO afin de mettre en œuvre un tour de France de la formation en partenariat avec Negociance :

- formations préparant aux certifications Microsoft (12 sessions)
- formations commerciales pour les fournisseurs (5 sessions de 3 jours)
- formations commerciales spécifiques au monde de l'IT (5 sessions de 3 jours)
- formations techniques sur l'aménagement des espaces de travail (2 sessions de 3 jours)

Se succèdent ensuite les interventions de : (présentations en annexes)

« Gestion du stress du manager Vs le monde du sport de haut niveau », Atid Consulting

« Fragmentation du et au travail », Jean-Denis GARO, Directeur marketing international de MITEL

« Le DPO mutualisé », Eric BARBRY, Cabinet RACINE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et le Trésorier.

Loïc MIGNOTTE
Président

André VIDAL
Trésorier